

# Saint-Berthevin

## ma ville



SAINT-BERTHEVIN

Bimestriel d'information

N°100

Mai / Juin 2021

DOSSIER

## L'entretien des arbres

■ INTERVIEW

**La Protection Civile  
pleinement investie  
dans la lutte  
contre le virus**

P.3

■ MON CADRE DE VIE

**Une nouvelle  
saison s'ouvre  
à la piscine  
municipale**

P.5

■ COUP DE PROJECTEUR

**Un nouveau nom  
pour le Centre de  
Rencontres**

P.8

[www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)

# SOMMAIRE

## INTERVIEW

### La Protection Civile 53 pleinement investie dans la lutte contre le virus

P.3

## MES SORTIES

### Le travail de création d'Olivier Bioret, jeune artiste talentueux et généreux

P.4

## MON CADRE DE VIE

### Une nouvelle saison s'ouvre à la piscine municipale

P.5

## DOSSIER

### L'entretien des arbres

P.6-7

## COUP DE PROJECTEUR

### Un nouveau nom pour le Centre de Rencontres

P.8

## ENFANCE / JEUNESSE / PROJET SOCIAL

### L'été aux couleurs de stages et de séjours...

P.9

## ÉCONOMIE

P.10

## BLOG-NOTES / AGENDA / ÉTAT CIVIL

P.11

## RETOUR EN IMAGES

### Le meilleur de l'actualité berthevinoise en mars et avril...

P.12

# ÉDITO



Depuis plusieurs semaines, nous vivons une nouvelle période de privation, d'abord à travers la mise en place d'un couvre-feu, complété depuis le début du mois d'avril par un confinement. Ces moments, que nous savons difficiles à vivre pour nombre de personnes, jeunes comme moins jeunes, sont néanmoins nécessaires pour combattre la pandémie de covid-19.

Depuis plus d'un an, la vie sociale de notre ville est à l'arrêt, qu'elle soit associative, culturelle ou sportive. Nous pensons cependant qu'il nous

faut néanmoins nous préparer à sa reprise qui ne pourra s'envisager dans tous les cas de figure que progressivement.

Dès le mois de mai, nous réunirons (vraisemblablement en visioconférence) l'ensemble des associations sportives afin de faire un point avec chacune d'entre elles et prendre connaissance des impacts de la crise sanitaire : l'évolution des effectifs ; les protocoles de reprise progressive définis par chaque fédération ; la saison 2021-2022 ; l'impact de la crise sur la situation budgétaire.

Concernant la vie associative, historiquement riche et intense à Saint-Berthevin, j'avais indiqué lors de mes vœux 2021 que l'un de nos enjeux allait vraisemblablement consister à accompagner la relance de celle-ci. Nous mesurons pleinement dans cette période où hélas « rien ne se passe », son rôle essentiel dans la préservation du lien social entre les personnes et les générations. Nous devinons le manque que constitue pour de nombreux Berthevinois l'impossibilité de se retrouver dans les diverses activités proposées par les associations locales. Avec elles également, nous tenterons d'échafauder une solution d'accompagnement pour la reprise progressive de leurs activités. Nos bénévoles pourront compter sur nous pour cette reprise.

Vous savez que la vie culturelle tient une place importante dans la vie sociale de notre ville. Depuis un an, la plupart des spectacles envisagés a été annulée, à l'exception d'une « petite » fenêtre au mois de septembre dernier. Notre intention est de pouvoir vous permettre à nouveau de revenir, notamment au Reflet, dès que cela sera possible, dans le respect d'un protocole sanitaire strict et renforcé : jauge de spectateurs limitée ; obligation du port du masque ; fourniture de gel ; obligation de réservation...

Bien évidemment, nous nous inscrivons pleinement dans les mesures sanitaires strictes définies par le Gouvernement.

Mais nous pensons qu'il nous revient d'être à la fois imaginatifs et responsables pour, progressivement, relancer la vie sociale locale. Nous savons tous que cela ne sera ni facile, ni comme avant, à court terme. La prudence, la vigilance et le respect de règles strictes s'imposeront encore à nous au cours des prochains mois. Mais ensemble, nous devons construire cette période pour nous retrouver.

Yannick Borde,  
Maire de Saint-Berthevin  
Vice-Président de Laval-Agglomération

# La Protection Civile 53 pleinement investie dans la lutte contre le virus

**Vous les avez sûrement déjà croisés à l'occasion de manifestations sportives ou culturelles ou par malheur sur des opérations plus dramatiques de secours ou d'aide à la personne... Les personnels de la Protection Civile sont également sollicités dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 et plus particulièrement dans les centres de dépistage mis en place par l'ARS et la Préfecture sur le département de la Mayenne.**

**Journal Municipal :** *En quelques mots, pouvez-vous nous présenter l'organisation de la Protection Civile et nous rappeler ses principales missions ?*

**Corentin Poussier :** Le réseau de la Protection Civile s'organise autour d'une fédération, représentée dans 97 départements de métropole et d'outre-mer par près de 400 antennes locales dont une en Mayenne, elle-même composée de 150 bénévoles. Nos missions s'articulent autour de 3 types d'interventions : le secours et notamment nos dispositifs prévisionnels de secours (DPS) déployés à l'occasion de manifestations et d'événements sportifs ou culturels de grande envergure, l'aide et le soutien aux populations sinistrées et enfin la formation, puisque nous sommes habilités à former aux gestes de premiers secours et à délivrer les diplômes de PSC1\*.

**Journal Municipal :** *Comment s'organisent les permanences et de quelle façon se répartissent les équipes ?*

**Corentin Poussier :** Chaque bénévole est libre de s'investir le temps qu'il veut. Il n'y a pas de minimum de temps requis. Chacun se positionne selon ses disponibilités sur les manifestations de son choix, recensées sur une plateforme commune. En cas d'urgence ou d'événement imprévu, c'est le Directeur Départemental des Opérations qui sollicite les bénévoles disponibles.



L'équipe présente à Saint-Berthevin : (de gauche à droite) Marlène MORDAN, Kévin BASLÉ, Linda LEVEILLÉ, Alexandre MUSA et Corentin POUSSIER. Absente sur la photo : Manon LE MOINE (infirmière).

**Journal Municipal :** *Y-a-t-il une volonté ou un besoin de recruter ?*

**Corentin Poussier :** Pour éviter la lassitude et anticiper d'éventuels départs de bénévoles, il faut anticiper et donc renouveler autant que possible nos ressources. Il est donc possible de soumettre sa candidature à tout moment. Il n'y a pas d'âge requis (mis à part l'âge minimum de 15 ans) ni de compétence ou de diplôme nécessaire. Un entretien est toutefois organisé pour apprendre à connaître la personne et voir dans quel domaine d'intervention elle se sentira le plus à l'aise. La diversité des profils et des compétences est bénéfique dans nos missions et permet d'organiser nos équipes en 3 catégories : les logisticiens, les secouristes et les médicaux / paramédicaux.

**Journal Municipal :** *Depuis le 6 janvier dernier, la Protection Civile est présente à Saint-Berthevin, à raison de 2 fois par semaine en poste fixe, pour participer au déploiement massif des tests PCR. Quelques mots à ce sujet ?*

**Corentin Poussier :** En effet, depuis le 6 janvier, nous en sommes à 23 jours de présence et à plus de 2 300 tests PCR effectués ! Nous nous relayons à 2 équipes de 5 personnes, toutes titulaires de la formation PSE1 ou PSE2\*\*. La municipalité nous met à disposition la salle polyvalente de l'Espace Sportif Bernard Le Godais, ainsi que des tables et des chaises. Nous sommes équipés de notre matériel informatique et de nos barnums. Le matériel médical est fourni par le centre hospitalier de Nantes. Les personnes qui viennent se faire dépister arrivent parfois de bien au-delà du territoire et du département. Toutes apprécient le service et en profitent souvent pour se renseigner sur l'évolution sanitaire du moment. Bien

entendu, nous sommes tenus au secret professionnel et ne devançons pas l'ARS dans l'information.

**Journal Municipal :** *La situation sanitaire qui perdure depuis 1 an maintenant a-t-elle favorisé les demandes de volontariat ?*

**Corentin Poussier :** Oui tout à fait ! Au cours de l'année 2020 et principalement, à l'occasion du premier confinement, nous avons composé, sur le département, une réserve citoyenne de plus de 600 personnes, non bénévoles mais désireuses de s'investir, d'aider dans ce contexte sanitaire si particulier. Et depuis, un certain nombre d'entre elles souhaitent intégrer le dispositif en tant que bénévole. Ce fut donc un mal pour un bien, puisqu'une vraie dynamique s'est donc créée dans ce domaine.

\* PSC1 : Premiers Secours Civiques de niveau 1  
\*\* PSE1 / PSE2 : Premiers Secours en Équipe de niveau 1/2

#### Contact

02.52.49.01.02

mayenne@protection-civile.org

Plus d'infos sur :

www.mayenne.protection-civile.org.

info  
+

#### ► Centre de dépistage

Tant que la situation sanitaire le nécessitera, le centre de dépistage, organisé par l'ARS et la Préfecture de la Mayenne et assuré par la Protection Civile, reste présent à l'Espace sportif B. Le Godais à Saint-Berthevin, les lundi et mercredi, de 9h30 à 13h30 et de 16h à 19h.

Ces tests PCR sont gratuits, sans rendez-vous et sans prescription.

Penser à vous munir d'une pièce d'identité, de votre carte vitale, d'un crayon et d'un masque.

**Pour toutes informations concernant les centres de dépistage, consulter le site [www.mayenne.gouv.fr](http://www.mayenne.gouv.fr).**

# Le travail de création d'Olivier Bioret, jeune artiste talentueux et généreux

Conformément aux dernières annonces gouvernementales, le Reflet est resté ouvert pour permettre les activités de résidence et de répétitions des artistes professionnels. En février, mars, puis avril, Olivier Bioret était présent dans nos murs avec sa compagnie Face B pour préparer la création du spectacle « *À travers (le bruit de la pluie qui tombe)* », qui devait être présenté au public le 16 avril et qui a dû être reporté à la saison prochaine.

Un pied à Paris, l'autre en Mayenne où est basée sa compagnie (à Saint-Quentin-des-ANGES précisément), Olivier Bioret a enchaîné, pour sa nouvelle création, une douzaine de semaines de résidence un peu partout dans le département, du Théâtre de Laval à Craon en passant par le Reflet. Pour ce solo, seconde pièce de la compagnie Face B, le chorégraphe part sur les pas de Proust, à la recherche du temps perdu, « *le livre que j'ai le plus relu* », précise-t-il. Il y explore comment garder une trace du temps qui passe, comment le corps se souvient de nos gestes, de nos habitudes...

Cela passe par de multiples médiums sur scène : la danse bien sûr, mais aussi la parole, le chant, et l'image savamment composée par son complice Benjamin Gilbert, architecte et musicien, qui modèle des décors virtuels de façon surprenante. Claire Malchrowicz, danseuse, chorégraphe et troisième membre de l'équipe, assiste Olivier Bioret sur cette création.

## Le plaisir d'inventer et de créer

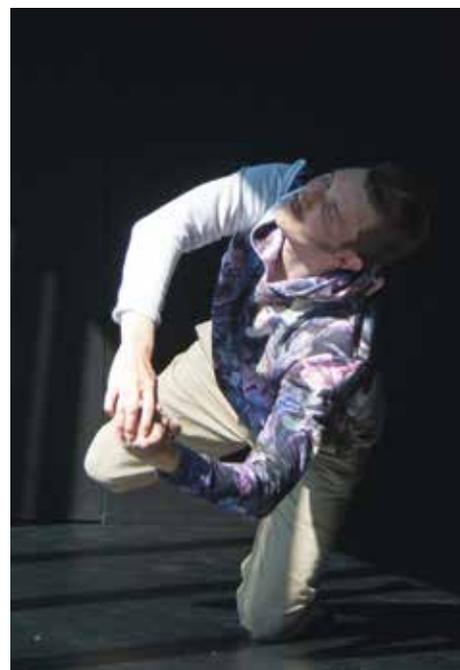
Spécialiste de la notation de la danse (la cinétopographie) qu'il enseigne au conservatoire national supérieur de Paris, Olivier Bioret invente une danse à

l'écriture complexe, des « *mouvements encore jamais dansés* » aime-t-il à dire, sans pour autant se départir de sa modestie et de sa simplicité naturelle. Refusant de faire des spectacles uniquement « *pour les professionnels et les abonnés des théâtres* », il aime travailler avec des publics néophytes, adultes comme scolaires, multipliant les interventions et ateliers dans les collèges, écoles primaires, centres sociaux, etc. Plutôt qu'enseigner la danse, il y transmet le plaisir d'inventer et de créer, ce qui l'anime depuis l'enfance, quand il a découvert la danse par « *un hasard* » qui a bien fait les choses.

## Des expérimentations jusqu'à l'aboutissement de l'œuvre

Écriture de la danse au plateau, expérimentations scénographiques, décors, musique, mapping, costumes... tout ce qui va constituer le spectacle est expérimenté pendant les résidences. Artistes et techniciens cherchent, essayent, tâtonnent, se trompent, recommencent jusqu'à l'aboutissement de l'œuvre montrée au public.

Olivier Bioret a ici apprécié les possibilités techniques du Reflet et la disponibilité de son régisseur. Car si



les théâtres ne peuvent pas accueillir de public depuis plus de 6 mois, les équipes artistiques sont à l'œuvre et ont grand besoin de soutien comme celui que leur offre la Ville de Saint-Berthevin avec les accueils en résidence.

## ► À NOTER

### Les prochaines dates de la saison culturelle

Sous réserve de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales, voici la prochaine et dernière date programmée dans le cadre de la saison.

#### • Théâtre

« *Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ?* » par la Compagnie La Martingale  
**Vendredi 28 mai / 20h30 / Le Reflet**

Infos spectacles et billetterie au  
02.43.69.21.90.

### La médiathèque vous donne également rendez-vous...

#### • Rencontre Auteur

Danièle Thierry, auteur de romans policiers  
**Mardi 18 mai / 20h / Médiathèque Le Reflet**

# Une nouvelle saison s'ouvre à la piscine municipale

**Au cœur du site de Coupeau, la piscine municipale ouvrira de nouveau ses portes le 5 mai prochain pour une nouvelle saison et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Horaires, cours de natation, travaux, le point complet.**



La piscine municipale avant sa mise en eau et son ouverture au public

**Nouveauté pour cette année...**  
Du matériel ludo-pédagogique sera mis à disposition des baigneurs comme un panier de basket et des buts de water-polo !

Pour cette nouvelle saison, la piscine municipale ouvrira au public du mercredi 5 mai au dimanche 26 septembre prochains. En raison du contexte sanitaire, la jauge sur place sera limitée à 77 personnes. Il faudra donc réserver votre créneau de baignade avant de vous déplacer.

## Cours d'apprentissage dès le 12 mai

Comme les années précédentes, des cours d'apprentissage seront proposés aux jeunes Berthevinois dès l'âge de 6 ans. Ces cours se décomposeront en 10 séances de

40 minutes réparties sur plusieurs quinzaines de la mi-mai à la fin du mois d'août. Selon les places restant disponibles, les inscriptions sont à faire en Mairie.

Des cours de perfectionnement, à destination des enfants et adultes sachant nager mais souhaitant progresser, sont envisagés les 10, 14 et 28 mai. Si le couvre-feu est levé, des séances supplémentaires pourront être organisées en soirée. Pour tout renseignement concernant ces cours, s'adresser directement à la piscine.

## Une remise en état préalable

Les 3 semaines précédant l'ouverture, la piscine a fait l'objet d'une remise en état et d'une révision du matériel technique. Les bassins et les plages ont été nettoyés. La pompe doseuse, permettant d'injecter la quantité de produits liquides nécessaires à l'équilibre et à la désinfection de l'eau, a été remplacée. La pompe à chaleur a été vérifiée et mise en service afin que l'eau atteigne les 29°. Les sanitaires, les douches et le ballon d'eau chaude ont également été vérifiés et nettoyés avant leur mise en service.

### ► Ouverture de la piscine municipale

À noter que le protocole sanitaire limite la jauge à 77 personnes sur le site simultanément. Il est donc fortement recommandé de réserver votre créneau de baignade au préalable en téléphonant directement à la piscine au 02.43.69.09.42.

#### • Du mercredi 5 mai au vendredi 25 juin 2021 inclus

- mercredi : 14h30 - 18h45
- samedi : 14h30 - 18h45
- dimanche et jours fériés : 10h - 12h / 14h30 - 18h45

#### • Du samedi 26 juin au mardi 31 août 2021 inclus

- tous les jours\* : 10h - 12h / 14h30 - 19h30  
(2 plages d'ouverture l'après-midi)

\* Y compris les jours fériés sur cette période.

#### • Du samedi 4 au dimanche 26 sept. 2021 inclus

- samedi : 14h30 - 19h
- dimanche : 10h - 12h / 14h30 - 19h



TARIFS SAISON 2021					
1 entrée				La carte de 10 bains	
Enfant (- 16 ans)	Adulte	Visiteur (sans baignade)	Groupe* Partena-riats**	Enfant (-16 ans)	Adulte
2 €	3 €	1 €	1,50 €/pers.	11,10 €	22,20 €

### ► Cours d'apprentissage

Pour toute demande d'inscription, contacter la Mairie au 02.43.69.28.27.

# L'entretien des arbres

L'entretien des arbres et des espaces boisés est un sujet sensible pour l'ensemble des collectivités. Préserver la forêt passe nécessairement par un minimum de déboisement et garantir la sécurité nécessite d'abattre certains éléments. Tout cela doit être fait en veillant à dénaturer le moins possible. L'équation n'est pas toujours simple... À Saint-Berthevin, la dernière intervention sur le site de Coupeau, prisé par chacun d'entre nous, a suscité de très nombreuses réactions. Elle s'inscrit dans le nécessaire entretien de la forêt et s'appuie sur un programme de gestion et de replantation sur la ville.

## ► Le saviez-vous ?

### • Un arbre malade peut être dangereux

*Un arbre qui dépérit doit être abattu car il devient fragile et dangereux. La solidité d'un arbre peut en effet être altérée par des champignons qui engendrent des pourritures au niveau des racines, du tronc et des branches et qui ainsi le fragilisent.*

### • Un arbre sain en apparence peut être malade et fragile

*Un contrôle visuel est réalisé au cours de la campagne annuelle de surveillance des arbres. En cas de doute, des expertises peuvent être pratiquées afin de préciser les défauts internes du bois.*

### • Un arbre malade peut en contaminer un autre

*Lorsqu'un arbre est atteint par une maladie incurable et contagieuse, le supprimer est la seule solution pour enrayer l'avancée de la maladie et éviter ainsi qu'elle ne se propage aux arbres voisins.*

La gestion des arbres est un exercice complexe nécessitant de s'appuyer sur un expert forestier. C'est Christophe Plai, expert forestier à Laval qui accompagne la commune dans ce dossier (voir interview ci-contre). La ville a déjà dû intervenir sur plusieurs secteurs, où il y avait urgence à abattre certains arbres pour des raisons sanitaires ou de sécurité. Ce fût ainsi le cas cette dernière année sur l'allée Ouest du square Wehingen, rue de Picardie ou encore sur le site de l'Espace sportif Bernard Le Godais.

## La surveillance des arbres

Le cycle de vie d'un arbre est identique en milieu naturel et en milieu urbain. Son espérance de vie est de 80 ans en moyenne. Avec les années et les conditions météorologiques changeantes que nous connaissons, sa charpente se fragilise et produit du bois mort. Il devient alors dangereux pour les

promeneurs et les usagers du périmètre. Quand la situation le permet, l'arbre est mis en sécurité grâce à un élagage de ses branches et demeure ainsi conservé, mais s'il constitue un danger irréversible, il doit être abattu. Tout au long de l'année, avec Christophe Plai, la commune surveille son patrimoine arboré et recense les arbres vieillissants et/ou malades.

## À Coupeau, sécurisation et coupe sélective

Marquée par un entretien insuffisant depuis une trentaine d'années et par un nombre conséquent d'arbres tombés ou fragilisés naturellement ou en raison des dernières tempêtes, la forêt de Coupeau doit faire l'objet d'un plan de gestion de l'espace boisé. En 2019, une première phase d'abattage des arbres dangereux, recensés par l'expert forestier, avait été réalisée sur la zone du CRAPA. En mars dernier, les interventions se

## ► Vos questions, nos réponses...



### • Avez-vous tenu compte de la nidification au moment de l'abattage des arbres ?

Selon la réglementation européenne, la période de nidification est définie de mi-mars à mi-août, et conformément au Code Forestier, les travaux d'abattage forestier sont autorisés de fin novembre à mi-avril. L'intervention sur le site de Coupeau était donc respectueuse du Code Forestier.

### • À Coupeau, que vont devenir les accès aménagés pour les engins ?

Ils seront pérennisés et permettront ainsi aux promeneurs d'accéder à de nouveaux espaces et de découvrir la forêt autrement que par les chemins habituels. Leur entretien ne se fera que sur une largeur limitée permettant à la végétation de prospérer et de retrouver la qualité de cheminement attendue sur ce site. Comme

lors de la première phase en 2019, ces nouveaux accès seront référencés par le SDIS\* pour faciliter l'accès des secours.

À noter également que les services du Conseil Départemental ont procédé, à l'issue de ces travaux d'entretien des arbres, à la remise en état d'un tronçon de la voie verte, du Haut-Gouët jusqu'au viaduc.

\* Service Départemental d'Incendie et de Secours

### • Qu'en est-il du balisage des chemins de randonnée et des parcours trail ?

La signalétique a été repositionnée, de manière à ce que les utilisateurs puissent bénéficier de ces parcours pour la belle saison.

### • Que devient le bois récolté ?

Les éléments encore en bonne santé seront valorisés en bois d'œuvre. Le reste sera utilisé en bois de chauffage.

sont poursuivies sur la zone du Haut-Gouët, de part et d'autre de l'ancienne voie de chemin de fer, à revenir sur le quartier de la Rousselière. Comme la première fois, la zone escarpée a nécessité l'aménagement d'accès, hélas nécessaires et seule solution permettant de travailler arbre par arbre. Cette coupe sélective doit permettre de laisser la place aux arbres les plus beaux et les plus sains, de favoriser ainsi leur croissance et l'installation d'une régénération naturelle qui permettra le renouvellement progressif de l'espace boisé sans coupe rase.

## Un programme de nouvelles plantations prévu à l'automne

Abattre, ce qui hélas est nécessaire mais replanter systématiquement, telle est la ligne de conduite de la collectivité dans sa politique de gestion des arbres. Ainsi, un programme de plantation de 110 arbres est prévu à l'automne prochain à proximité des Jardins Familiaux, rue Jean Moulin dans le cadre de son réaménagement ou encore au sein du nouveau lotissement de Castanéa.

## ► L'œil de l'expert...

**Christophe PLAI**, associé du cabinet **Plai Leblanc Lelièvre**, basé à Laval et présent sur tout le grand Ouest depuis plus de 30 ans.

**Cabinet spécialisé et reconnu dans le domaine de la gestion et de l'expertise forestière et rurale. À l'initiative de l'application d'une sylviculture continue et proche de la nature en France depuis 1991.**

### Concrètement, comment s'organise une campagne de surveillance des arbres ?

Dans le cadre d'une gestion raisonnée des espaces boisés, ce qui est le cas à Coupeau notamment, le plan de gestion mis en place prévoit un passage régulier en coupe tous les 7 ans. Ces coupes, appelées « coupes d'amélioration », sont réalisées dans le respect de l'écosystème dans sa globalité. Elles se veulent douces et visent un fonctionnement le plus naturel possible des espaces forestiers. À cette occasion, un point sur l'état sanitaire et sécuritaire des arbres est également réalisé.

### Sur quels critères estimez-vous qu'un arbre est voué à l'abattage ?

Les critères, sur lesquels notre expertise est basée afin de décider de l'abattage d'un arbre, sont multiples et s'appuient sur différents axes d'ordre sylvicole, environnemental, sécuritaire et social. Chaque arbre est jugé en tant qu'individu sans jamais le déconnecter du peuplement qu'il forme avec les autres.

L'objectif principal est de donner progressivement l'espace nécessaire à chaque individu pour qu'il se développe dans les meilleures conditions, en respectant son écosystème car c'est le seul moyen d'obtenir le meilleur équilibre, notamment sur le plan sanitaire. Nous privilégions donc le mélange des essences, la régénération naturelle, l'étagement des peuplements et maintenons des arbres présentant des niches écologiques variées. Rien n'est fait au hasard ou de façon mécanique !

### L'abattage d'arbres est souvent mal perçu... Avec quels arguments pourriez-vous convaincre les lecteurs de son bienfait ?

L'arbre est un être vivant. Comme l'homme, il naît, se développe et meurt. Pour se développer, l'arbre a besoin d'un espace vital de plus en plus important ; il y a donc une concurrence qui s'exerce les uns vis-à-vis des autres et certains doivent disparaître. Si l'homme n'intervient pas, la nature se charge de régler cette concurrence, souvent de manière soudaine et brutale, c'est ce qui se passe dans les forêts primaires.

Afin d'éviter d'avoir à faire face à cette situation de chaos qui interdirait à l'homme de profiter de ces espaces pour des raisons de sécurité notamment, la gestion et la sélection raisonnée permet de gérer cette concurrence au long court dans le respect de la flore, la faune et de l'homme.

« Aidez la nature en l'imitant, et elle récompensera promptement nos moindres soins ». Etienne-François DRALET (Conservateur des Eaux et Forêts de 1801 à 1833).

## ► La parole aux élus...



**Yannick BORDE,**  
Maire

« J'ai entendu les vives réactions qui se sont exprimées suite à l'intervention de ces dernières semaines sur Coupeau. Plus que le retrait de certains arbres qui est globalement compris et partagé, ce sont les « traces », qu'il a fallu créer et qui demeurent, qui choquent. Soyez assurés que vos élus ne sont pas insensibles à cette situation. Nous allons suivre la renaturation de ces espaces et l'accompagnerons si nécessaire, comme nous referons les chemins de randonnée malmenés. Donnons-nous rendez-vous régulièrement pour voir comment cela évoluera et faisons confiance à la nature pour reprendre toute sa place. »



**Jean-Paul BALLUAIS,**  
Adjoint à l'Environnement  
et au Développement Durable

« J'entends l'incompréhension de certains à la vue du chantier en cours à Coupeau. Il peut vous paraître surprenant, voire déroutant. Soyez rassurés... Comme vous, je suis un passionné du site et notre ambition consiste bien sûr à le préserver pour qu'il soit encore plus verdoyant demain. Bien sûr, aujourd'hui, la nature est malmenée mais elle va reprendre toute sa place au fil des mois pour être encore plus belle demain. Souvenez-vous de la première opération en 2019... Aujourd'hui, les arbres restants poursuivent leur développement et la nature rayonne ! Demain, notre ambition consiste à replanter sur Coupeau et ailleurs afin de contribuer au verdissement de notre commune. Soyez confiants et rassurés, Coupeau restera notre écrin de verdure pour le plaisir de chacune et chacun. »

# Un nouveau nom pour le Centre de Rencontres

Alors que les travaux de réhabilitation intérieure du bâtiment sont sur le point de se terminer, la ville lance une nouvelle démarche participative pour le choix du nouveau nom de l'équipement. Elle appelle les Berthevinois à soumettre leurs idées !



Construit en 1984, le Centre de Rencontres tient son nom de sa vocation d'origine : lieu de rassemblement, de rencontres, de vie... Aujourd'hui, cet équipement a toujours vocation à accueillir la vie associative et municipale, mais dans un environnement plus moderne et fonctionnel.

Confiée au cabinet d'architecture Romain Leblanc, accompagné d'un architecte d'intérieur et d'un acousticien, la réhabilitation de ce bâtiment a été axée sur une redistribution des espaces, une amélioration des performances acoustiques et l'utilisation de matériaux et l'aménagement d'équipements techniques permettant d'envisager une économie d'énergie à hauteur de 50%.

## Un bâtiment plus moderne, un nom dans l'air du temps

Plus accueillant, plus lumineux, plus fonctionnel, plus écologique... L'équipement fait l'objet d'un véritable coup de neuf ! Et c'est la raison pour laquelle, la ville a décidé de lui donner également une nouvelle dénomination, davantage dans l'air du temps. L'idée est donc de lui trouver un nom, plutôt court

et explicite, qui définit un lieu de vie, un espace, en excluant les noms propres.

## Appel aux Berthevinois !

Comme elle l'avait fait en 2018 pour la dénomination de l'actuel Reflet, la ville lance donc un appel à tous les Berthevinois pour trouver cette nouvelle dénomination et les invite à soumettre leurs idées avant le 25 mai prochain.

### ► Comment participer ?

*C'est très simple et gratuit !*

*Deux moyens sont à votre disposition :*

- Le bulletin papier à déposer dans l'une des urnes situées en Mairie et au Lien.
- Le bulletin numérique via le site Internet.

*La concertation débutera le 4 mai jusqu'au 25 mai prochain.*

**Plus d'informations auprès du service Communication de la Ville.  
Tél. 02.43.69.86.95.**



# L'été aux couleurs de stages et de séjours...

**Alors qu'une nouvelle année scolaire est sur le point de s'achever, le service Enfance Jeunesse a travaillé d'arrache-pied pour proposer un programme d'animations et de camps pour l'été ! De 3 à 16 ans, chacun y trouvera son compte ! Le point.**

Les plus jeunes, de 3 à 6 ans, auront le choix entre 3 séjours : un camp à l'Asinerie à Laval au cours duquel ils participeront à un atelier de traite et de fabrication de savon, un camp poney à Grande Lande et un camp ferme à Saint-Georges de Buttavent où ils s'occuperont des animaux, de la traite des chèvres et où ils fabriqueront du fromage et de la confiture.

Les 7/9 ans ne seront pas en reste ! Pas moins de 2 stages et 3 séjours sont prévus pour cette tranche d'âge. Au programme : un stage équitation au centre équestre de Grande Lande, un stage cirque à Laval, un camp mer à Saint-Benoît des Ondes avec pratique du char à voile, un séjour sportif aux Gayeulles à Rennes et un séjour à la base de loisirs de Colmont à Gorron où seront proposés un parcours acrobatique, du disco golf et du paintball.

## Des camps aussi pour les jeunes !

Les 10/13 ans, rattachés à La Passerelle, pourront participer à un camp à la base de loisirs Tepacap au Mans. Au programme de ce séjour : biathlon, accrobranche, paintball et piscine. De leur côté, les 12/16 ans fréquentant la Maison des Jeunes, ont déjà été informés des camps proposés par la structure pour cet été, puisque l'idée est qu'ils s'investissent dans l'organisation de leur séjour, une fois inscrits. Pour autant, il reste quelques places pour le bivouac sur le thème de Koh-Lanta prévu à La Jaille-sur-Yvon. Si vous êtes intéressé(e), contacter directement le service Jeunesse au 02.85.68.00.11.

## Participer à la vie quotidienne du camp



L'organisation et le fonctionnement des camps diffèrent selon l'âge des enfants. Les maternelles, de 3 à 6 ans, sont encadrées par 2 animateurs pour 12 enfants. Deux marabouts sont installés sur le camp : l'un sert de dortoir pour l'ensemble du groupe, y compris les animateurs qui dorment avec les enfants pour des raisons de sécurité et de besoins éventuels, et l'autre dans lequel est aménagé le nécessaire pour la cuisine. Les camps des 7/9 ans sont encadrés par 3 animateurs pour 24 enfants. Un marabout regroupe le nécessaire de cuisine et les enfants dorment par 2 ou 3 dans des tentes igloo. Les animateurs procèdent à des rondes nocturnes. Dans tous les cas, la ligne de conduite est de permettre à chaque enfant de participer à la vie du camp et aux tâches quotidiennes, comme mettre la table ou la débarrasser, préparer le repas, faire la vaisselle...

## ▶ À NOTER

### Rentrée scolaire : inscriptions pour le passage en CP

Au sein des écoles publiques de la commune, le passage de grande section au CP est un changement d'école et nécessite donc une inscription. Dans ce cas, présentez-vous au service Enfance et Vie scolaire au Lien, du 3 au 19 mai prochains, pour procéder à l'inscription de votre enfant en élémentaire.

Modalités d'inscription et détail des pièces à fournir sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).

Renseignements au 02.85.68.00.10.

### Chantiers Argent de Poche

Les inscriptions aux Chantiers Argent de Poche pour les vacances d'été se dérouleront le samedi 29 mai prochain, de 10h à 11h à la Maison des Jeunes.

Renseignements au 02.43.26.03.87.

### Inscriptions Île aux Mômes

Les inscriptions à l'Île aux Mômes pour les vacances d'été (hors camps et séjours) se dérouleront du vendredi 4 au vendredi 18 juin prochains, via l'Espace Citoyens.

Le programme des animations prévues sera disponible sur le site de la ville fin mai.

Renseignements au 02.43.69.12.11.



- Le programme détaillé de l'ensemble des camps sera disponible et accessible en ligne sur le site [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr) à compter du 10 mai prochain.

Bien entendu, le programme annoncé est susceptible d'évoluer selon la situation sanitaire du moment.

- Les inscriptions aux différents séjours et stages proposés par l'Île aux Mômes et La Passerelle se dérouleront **du 25 au 31 mai prochains** à l'Île aux Mômes aux jours et horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 9h15 et de 15h45 à 18h
- Mercredi : de 8h30 à 9h15 et de 14h à 18h.

- Une réunion d'information à destination des parents est programmée le **vendredi 18 juin**, de 19h à 20h45 à l'Île aux Mômes.

**Pour toute autre information concernant les camps, contacter le 02.85.68.00.15.**



## Sérénité Luxopuncture Luminothérapie Au service du bien-être

Perte de poids, troubles du sommeil, inconfort de la ménopause, arrêt du tabac, rajeunissement du visage... C'est ce sur quoi vous propose de travailler Christelle Hermanier grâce à deux méthodes douces et totalement indolores qu'elle pratique depuis près d'un an. La luxopuncture est une technique sans aiguille qui utilise la lumière infrarouge pour stimuler certains points réflexes du corps et rétablir ainsi l'équilibre fonctionnel d'un organe. D'où son action sur diverses problématiques, tels que le tabagisme, la perte de poids, les troubles du sommeil...

La luminothérapie est également une médecine naturelle qui permet d'agir sur l'état psychique du patient en visant à rééquilibrer les bonnes hormones par la lumière. Elle a une fonction dynamisante et relaxante.

### Un bilan santé gratuit

Avant de démarrer un programme, Christelle effectue un bilan santé gratuit d'environ 1h30 avec son patient. « C'est très important de prendre en compte le contexte, les antécédents » explique-t-elle. Le nombre de séances est fonction du besoin mais chacune démarre systématiquement par un temps d'échanges, un retour sur les changements remarqués depuis la séance précédente.

« Depuis quelques temps, je remarque que les patients consultent davantage pour des raisons liées au stress, à l'anxiété et à des problèmes de sommeil... probablement les effets secondaires de la situation sanitaire » explique Christelle.

Ouvert à toutes les tranches d'âge adulte et enfant dès 6 ans, excepté aux personnes épileptiques ou souffrant de problème organique grave.

• 5 rue du 11 Novembre - Saint-Berthevin

#### Contact :

06.76.74.37.66 - [contact@serenite-luxo.fr](mailto:contact@serenite-luxo.fr)

Plus d'infos sur [www.serenite-luxo.fr](http://www.serenite-luxo.fr)

## ► À NOTER

### La pharmacie Jurion change de trottoir

Depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, la pharmacie Jurion a déménagé du 47 au 74 avenue de la Libération. Dans ses nouveaux locaux plus grands, elle vous accueille aux jours et horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h15 - 19h30
- Le samedi : 9h - 12h30 / 14h - 18h

• 74 avenue de la Libération - Saint-Berthevin  
**Contact :**

02.43.69.01.78 - [pharmacie.jurion@orange.fr](mailto:pharmacie.jurion@orange.fr)



Selfstock.com

## Des boxes de stockage accessibles 24h/24

Vous avez du mobilier à entreposer le temps de faire des travaux dans une pièce ? Vous êtes commerçant, artisan et vous avez du matériel ou de la marchandise à stocker pour quelques temps ? Le nouveau parc de stockage situé dans la zone industrielle des Chênes 2, au fond de l'impasse du Clos Chenil, est fait pour vous ! Franchisé du groupe selfstock.com, Jean-François Desclèves vient d'implanter une vingtaine de conteneurs sur ce terrain de 5 000 m<sup>2</sup>. « Il s'agit de conteneurs maritimes de 2.50 m de hauteur, étanches à l'humidité et ventilés » explique-t-il. Certains sont aménagés de cloisons, ce qui lui permet de proposer 4 surfaces de stockage de 3, 7, 11 ou 14 m<sup>2</sup>, pour des volumes allant de 8 à 33 m<sup>3</sup>.

### Une solution de stockage low-cost

Accessibles directement en voiture, 7j/7 et 24h/24, ces boxes sont réservables en ligne via le site de l'enseigne, par téléphone ou par mail à partir de 49 € par mois. L'espace est sécurisé, protégé par un portail automatique, éclairé, vidéosurveillé et gardienné aléatoirement. Chaque box est fermé par un cadenas de qualité garantissant au locataire la sécurité de ses biens. « Il s'agit d'une première tranche » précise l'entrepreneur, « le site est prévu pour accueillir 80 conteneurs à terme ».

• 14 rue du Clos Chenil - Saint-Berthevin

#### Contact :

02.85.35.95.65 - [saintberthevin@selfstock.com](mailto:saintberthevin@selfstock.com)

Plus d'infos sur [www.selfstock.com](http://www.selfstock.com).



## Élections des 20 et 27 juin prochains : 3 bureaux de vote déménagent !

Initialement prévues en mars dernier, les élections départementales devraient finalement se dérouler les 20 et 27 juin prochains, en même temps que les élections régionales.

Trois des 7 bureaux de vote de la commune devront exceptionnellement déménager. En raison des travaux de réhabilitation du Centre de Rencontres, les bureaux n° 1 et 2, habituellement positionnés dans la salle Coquelicot, seront transférés en rez-de-jardin du bâtiment, dans l'ancienne bibliothèque municipale.

Par ailleurs, en raison de l'exiguïté de la salle Wehingen, le bureau n°3 sera déplacé en Mairie, dans la salle du Conseil Municipal.

Service Élections : 02.43.69.86.98



## Jardinage, bricolage... Pensez à respecter les horaires !

Le printemps est là, l'été arrive, vous ouvrez davantage vos fenêtres ou souhaitez profiter de votre balcon ou votre terrasse, sans subir le bruit de la tondeuse du voisin un dimanche après-midi...

Sachez que, conformément à l'arrêté préfectoral du 15 juillet 2008, modifié le 3 avril 2014, les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, les pompes d'arrosage à moteur thermique, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 19h30
- Mercredi et samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h - 12h



## Budget participatif : plus qu'un mois pour déposer votre projet !

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, la ville lançait la première édition de son budget participatif. Ce dispositif de participation citoyenne offre aux habitants l'opportunité de se mobiliser, de proposer, de discuter et de choisir des projets d'intérêt général. La ville mobilise une enveloppe de son budget d'investissement pour soutenir et réaliser des initiatives proposées par ses habitants.

La phase de dépôt de projet se poursuit jusqu'au 28 mai prochain. 7 projets ont d'ores et déjà été déposés, alors, ne laissez pas passer le vôtre, soumettez aussi votre idée !

Toutes les infos et modalités de participation sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).



## Avis aux pêcheurs... Attention aux lignes électriques !

En cette période estivale, la société Enedis rappelle aux amateurs de pêche quelques règles de sécurité pour rester prudents et bien vérifier l'environnement qui vous entoure :

- Rester éloigné des ouvrages électriques
- Ne pas tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique.

Toutefois, en cas d'incident :

- Interdire l'accès pour éviter un autre accident
- Rester à distance des personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique pour éviter d'être vous-même électrisé voire électrocuté
- Alerter en appelant le 18 (Pompiers), le 15 (SAMU), le 112 (N° d'urgence unique européen)

### Mariages

03 avril Thierry LEROUX et Michèle BLANCHET

### Naissances

26 janv. Imran HISSEINMI WAKAÏ  
 03 fév. Adèle HOAREAU  
 12 fév. Luna LAGURI  
 13 fév. Andréa COLAS  
 16 fév. Rachel DEMEURS  
 15 mars Gabriel VITTE GAULTIER

### Décès

05 fév. Paul SEGRÉTAÏN, 93 ans  
 06 fév. Monique LEFAUX, 75 ans  
 09 fév. Marie-Thérèse GENDRON, 88 ans  
 15 fév. Roger GEFFRAULT, 90 ans  
 17 fév. Robert MORIN, 89 ans  
 24 fév. Suzanne ZIMMERMANN, 79 ans  
 25 fév. Joseph HOUDAYER, 80 ans  
 28 fév. Marguerite AVENEAU, 75 ans  
 15 mars Élise SAUVAGE, 80 ans

17 mars Georges MAUVAIS, 96 ans  
 19 mars Raymond HOUDELIN, 93 ans  
 22 mars Alice MARIN, 89 ans  
 25 mars Simone OLIVIER, 87 ans  
 27 mars René DAIX, 90 ans  
 31 mars Joseph MOREL, 76 ans  
 05 avril Jeannine LEROUGE, 90 ans

## ÉTAT CIVIL



**02**  
Mars

## Relaxation en famille...

Pendant les vacances d'hiver, le Lien a organisé 2 séances bien-être « parent/enfant », dans le cadre des actions famille. Au programme : yoga, relaxation, expression des émotions... Un vrai moment de détente en famille animé par Valérie Harti, sophrologue.

*NB. Cet atelier a été réalisé avant le renforcement des mesures sanitaires annoncées le 1<sup>er</sup> avril dernier.*

## Le meilleur de l'actualité berthevinoise en mars et avril...



**08**  
Mars

## Une vidéo à destination des jeunes électeurs

La situation sanitaire du moment ne permettant pas d'organiser, cette année, de cérémonie de citoyenneté en présentiel, la municipalité a choisi de faire une vidéo à destination des 93 jeunes Berthevinois, âgés de 18 ans et nouvellement inscrits sur les listes électorales. Ce message leur a été envoyé sous forme de QR Code via un courrier accompagné de leur carte électorale.



**16**  
Mars

## Une auteure à la rencontre d'élèves de l'école du Lac

Dans le cadre du Prix Roman Jeune Primaire, Évelyne Brisou-Pellen, auteure de référence en littérature jeunesse, a rencontré des élèves de CM1-CM2 de l'école du Lac pour leur expliquer son travail de recherche important fait en amont de l'écriture de son roman « Vasco, messager de Verdun, héros sans le savoir ».



**1<sup>er</sup>**  
Avril

## Les élèves des 3 groupes scolaires soumis aux tests salivaires

Dans le cadre du déploiement des tests salivaires dans les écoles mayennaises en mars dernier, les 3 écoles de Saint-Berthevin ont également participé à cette campagne de dépistage. Parmi tous les élèves de maternelle et de primaire dépistés, et l'ensemble du corps enseignant, des Asem, animateurs et personnel de restauration, un seul cas a été détecté positif.



**15**  
Avril

## Nettoyage de printemps !

Après quelques années d'utilisation, la piste d'athlétisme avait besoin d'un rafraîchissement. Elle a donc fait l'objet d'un nettoyage en profondeur assurée par l'entreprise Aquaclean, spécialiste en la matière. Grâce à un système d'injection d'eau naturelle précis, l'équipement a retrouvé un éclat et une propreté immédiate pour pouvoir accueillir, on l'espère, de prochaines compétitions !